

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf du Tarn

Modalités pratiques

suite de la phase 1 : 5-6
avril
Phase 3 prévue les 25-26
juin
Phase 4 prévue les 24-25
septembre
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Accolades GIRAUD
Christine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / action Accompagnement CTG : Préparer le déploiement de la CTG - expérimentation interne et externe - CAF 81

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

PROGRAMME

Formation / action « Accompagnement CTG »

Durée : 8 jours

- 2 jours - **Phase 1, les 5-6 avril 2018** – Phase sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG – **François Rousseau** - FR CONSULTANTS
- 2 jours -- **Phase 2 – les 31 mai – 1er juin 2018** – Cette deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe - **Christine GIRAUD**, formatrice Accolades
- 2 jours -- **Phase 3 – les 25-26 juin 2018** – Cette troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG- **Christine GIRAUD**, formatrice Accolades
- 2 jours -- **Phase 4 – les 24-25 septembre 2018** – Cette quatrième sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CT. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des groupes projets. **Christine GIRAUD**, formatrice Accolades

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Lieux : CAF DU TARN (salle de réunion du 3ème étage) 67 avenue Maréchal Foch, CS 42350, 81012 ALBI cedex 9

Enjeux de l'accompagnement

L'accompagnement proposé par FR Consultants et Accolades permettra de répondre aux enjeux suivants :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le**

paysage de l'offre de service CAF 81

- Positionner la CAF du TARN comme un acteur à part entière des projets de territoires,
- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui répond pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

ü Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF 81,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,
- Accompagner l'encadrement vers une posture de support au déploiement des projets

ü Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Phases – Modules – Objectifs et contenu

Phase 1 – 2 jours - les 5-6 avril 2018

François Rousseau - FR CONSULTANTS

La première phase (François ROUSSEAU FR CONSULTANTS) sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG

Journée 1

- **Objectifs :**

- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse
- Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) sur son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe)
- Questionner une organisation interne innovante ...

Journée 2

- **Objectifs :**

- Savoir élaborer un portrait interne CAF en appui avec toutes les ressources de la CAF
- Co-construction du projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?...
- Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ?
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

Phase 2 – 2 jours - les 31 mai – 1er juin 2018

Christine GIRAUD, formatrice Accolades

La deuxième phase (ACCOLADES) permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1

- **Objectifs :**

- Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets (régulation, engagement)
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement
- Etat des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative

Journée 2

- **Objectifs :**

- Se saisir des enjeux du partenariat avec l'EPCI : Négociation, vision, optimisation
- Croiser les différents avancés entre les équipes projets : diagnostic, orientations...
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Phase 3 – 2 jours les 25-26 juin 2018

Christine GIRAUD, formatrice Accolades

La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG

Journée 1

- **Objectifs :**
- Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial
- Renforcer et accompagner les démarches réalisées en interne CAF (portrait social)
- Préparer les modalités de travail de la journée 2 du module 3

Journée 2

- **Objectifs :**
- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales)
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable

Phase 4 – 2 jours les 24-25 septembre 2018

Christine GIRAUD, formatrice Accolades

La quatrième phase sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CTG

Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des groupes projets.

Journée 1

- **Objectifs :**

- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 5 ans
- Définir les grands axes stratégiques sur la double base du projet de Caisse et du projet territoire
- Décliner ces grands axes en différents niveaux d'objectifs

Journée 2

- **Objectifs :**

- Organiser le déploiement de la CTG sur le territoire
- Décliner avec les acteurs locaux (associations, services des collectivités, institutions...) les objectifs en actions. ainsi que le pilotage de ces dernières sur une base de compétences
- Structurer le déploiement de la CTG, de la gouvernance au pilotage et à l'évaluation des actions

Démarche pédagogique - Méthodologie

Cette démarche de formation « *propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [1]* ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Intervenants

François ROUSSEAU, directeur de FR Consultants, consultant sénior et formateur

Spécialiste des politiques enfance jeunesse et du développement social local, F.Rousseau accompagne les Caisses d'Allocations Familiales depuis de nombreuses années et les a plus particulièrement soutenu sur :

- La conception puis l'expérimentation du Contrat Temps Libre
- La conception et l'évaluation des Schémas Directeurs d'Action Sociale
- La conception et l'évaluation de projets territoriaux de développement social et d'action sociale famille
- L'expérimentation du contrat global et de la CTG
- La problématique du soutien à la parentalité et de l'accompagnement à la scolarité
- Les projets de Centre Social
-

Il a réalisé dans ce cadre de nombreuses missions de diagnostic, de formation, d'évaluation et d'ingénierie.

Il intervient en outre auprès de nombreuses communes, intercommunalités et associations sur les problématiques éducatives et de développement social territorial.

Formation et parcours:

- Diplômé de troisième cycle en sociologie de la connaissance – Université de Paris IV Sorbonne
- Fondateur de FR Consultants, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de l'innovation sociale (1991)
- Directeur associé de CIRESE Consultants, directeur exécutif, responsable du Pôle Education et Développement Social (2008-2010)
- Co-fondateur et gérant de la SARL Territoires du Futur (2009)
- Co-fondateur et vice-président de la Société Française de Prospective

SCOP Accolades

- Vous trouverez sur www.accolades-dsl.com :
- **Le Projet d'Accolades** (les principes et valeurs sur lesquels Accolades base son activité),
- La présentation des intervenants,
- Les références et différentes interventions réalisées par Accolades.

Espace personnel :

Au début de la mission, un **Espace personnel** sera créé sur le site d'Accolades. Les comptes rendus de chaque rencontre et les documents d'étape intermédiaires y seront accessibles, en utilisant un code d'accès spécifique à cette mission. Si vous souhaitez en connaître le fonctionnement, rendez-vous sur le site www.accolades-dsl.com et identifiez-vous sur la page d'accueil en utilisant **Identifiant** : Démo et **Mot de passe** : Démo.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
